



Jusqu'à 70 ans pour une petite retraite sans dimanche !

La majorité de l'Assemblée nationale a voté le report à 70 ans de la retraite pour les salariés du privé. Cette mesure permettra de « cacher » la baisse du pouvoir d'achat des retraités qui pourront ainsi cumuler plus facilement retraite et emploi. Cette décision va encore plus loin que la réforme des pensions des fonctionnaires de 2003 qui permet à un agent de l'Etat de travailler jusqu'à 67,5 ans tant qu'il n'atteint pas une pension au taux de 75%, là aussi pour dissimuler la baisse des pensions.

Officialiser la prolongation de la durée d'activité dans le privé, alors que le chômage s'accroît pour les plus jeunes et que les plus âgés sont mis dehors bien avant 60 ans relève de la provocation. C'est le retour des conditions de vie du 19^{ème} siècle que veut nous imposer le gouvernement. D'ailleurs la majorité des salariés est contre cette mesure qui a été prise sans aucune concertation sociale.

L'Union SNUI-SUD trésor condamne une mesure antisociale qui s'ajoute à une liste déjà trop longue. Alors qu'on pouvait croire que le départ des papy-mamy boomer libérerait des emplois pour les jeunes, on constate que les salariés seront de plus en plus précarisés et que les retraités seront obligés de cumuler petite pension et emploi au rabais. C'est une fragilisation un peu plus grande du marché de l'emploi qui s'annonce.

La cerise sur le gâteau est évidemment l'ouverture sans encadrement des magasins le dimanche, alors que le pouvoir d'achat baisse.

Paris, le 18 novembre 2008.